

COMPTES ANNUELS EN EUROS

Dénomination: **FONDATION ATD QUART MONDE - BELGIQUE - STICHTING ATD VIERDE WERELD - BELGIE**

Forme juridique: Etablissement d'utilité publique

Adresse: Avenue Victor Jacobs

N°: 12

Boîte:

Code postal: 1040

Commune: Etterbeek

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise

BE0436525437

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

17-11-2005

COMPTES ANNUELS approuvés par l'assemblée générale* du

11-04-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01-01-2016

au

31-12-2016

Exercice précédent du

01-01-2015

au

31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes annuels:

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

A-asbl 5.1.1, A-asbl 5.2.1, A-asbl 5.2.2, A-asbl 5.3, A-asbl 5.4, A-asbl 5.5, A-asbl 5.6, A-asbl 6

LISTE COMPLÈTE avec nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation des ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES et, le cas échéant du représentant en Belgique de l'association étrangère

CHARLIER Vinciane, Marie P

Rue de Savoie 5
1060 Saint-Gilles
BELGIQUE

Début de mandat: 12-12-2013

Fin de mandat: 12-12-2017

Administrateur

DE KERCHOVE Georges, Charles, Hubert G

Avenue L. Wiener 81
1170 Watermael-Boitsfort
BELGIQUE

Début de mandat: 25-04-2015

Fin de mandat: 25-04-2019

Administrateur

DIERCKX Louis, Fernand J

Pieter De Nefstraat 8

2300 Turnhout BELGIQUE	Début de mandat: 27-03-2014	Fin de mandat: 27-03-2018	Administrateur
FOUBERT Dominique, Marie H.C.B.			
Hernestraat 30 1570 Galmaarden BELGIQUE	Début de mandat: 25-04-2015	Fin de mandat: 25-04-2019	Administrateur trésorier
KAHN Guy, Léon, Rodolphe Gh.			
Rue de Roetaert 46 1160 Auderghem BELGIQUE	Début de mandat: 25-04-2015	Fin de mandat: 25-04-2019	Président du Conseil d'Administration
MAES Isabelle, Ghislaine			
Jacquetbosstraat 1 8587 Espierres-Helchin BELGIQUE	Début de mandat: 12-12-2013	Fin de mandat: 12-12-2017	Vice-président du Conseil d'Administration
HENDRICK Pierre, Joseph, Jean, Ghislain			
Avenue Edouard Benes 199 1080 Molenbeek-Saint-Jean BELGIQUE	Début de mandat: 25-04-2014	Fin de mandat: 25-04-2019	Administrateur
POPPE Maria-Thérèsia, Francine			
Kortestraat 16 9240 Zele BELGIQUE	Début de mandat: 25-04-2015	Fin de mandat: 25-04-2019	Administrateur
PYPAERT Isabelle, Marie, Guillaumine			
Rue Antoine de Saint-Exupéry 19 95540 Méry-sur-Oise FRANCE	Début de mandat: 20-04-2016	Fin de mandat: 20-04-2020	Administrateur
SURY Baudouin, Paul M			
Avenue du Touquet 18 1330 Rixensart BELGIQUE	Début de mandat: 12-12-2013	Fin de mandat: 12-12-2017	Administrateur
VAN BREEN Herman, Alfons, Elisabeth			
Terspoutland 8 3090 Overijse BELGIQUE	Début de mandat: 25-04-2015	Fin de mandat: 25-04-2019	Administrateur
DENAYER André, Henri, Pierre			

Boulevard Leopold 64
7500 Tournai
BELGIQUE

Début de mandat: 20-04-2016

Fin de mandat: 20-04-2020

Administrateur

DULAC Bruno, Pierre, Edourd, Marie

rue des Boucheries 14
93200 Saint-Denis
FRANCE

Début de mandat: 22-09-2016

Fin de mandat: 22-09-2020

Administrateur

SCPRL M.C. DEBROUX-LEDDET & CO Représentée par Marie-Chantal Debroux-Leddets (B00886)

Réviseur d'entreprise
Avenue JF Debecker 114
1200 Woluwe-Saint-Lambert
BELGIQUE

Début de mandat: 10-04-2016

Fin de mandat: 30-04-2019

Commissaire

* Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.

MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- Dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

 - Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.
-

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
ACTIFS IMMOBILISÉS		20/28	<u>1.526.232</u>	<u>1.436.809</u>
Frais d'établissement		20		
Immobilisations incorporelles	5.1.1	21		
Immobilisations corporelles	5.1.2	22/27	<u>1.524.232</u>	<u>1.434.809</u>
Terrains et constructions		22	1.524.232	1.434.809
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		22/91	1.524.232	1.434.809
Autres		22/92		
Installations, machines et outillage		23		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		231		
Autres		232		
Mobilier et matériel roulant		24		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		241		
Autres		242		
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété		261		
Autres		262		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	5.1.3/5.2.1	28	<u>2.000</u>	<u>2.000</u>
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>626.346</u>	<u>574.143</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		2915		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3		
Stocks		30/36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	<u>14.883</u>	<u>78.139</u>
Créances commerciales		40		
Autres créances		41	14.883	78.139
dont créances non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		415		
Placements de trésorerie	5.2.1	50/53		<u>18.930</u>
Valeurs disponibles		54/58	<u>611.302</u>	<u>476.333</u>
Comptes de régularisation		490/1	<u>161</u>	<u>741</u>
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>2.152.578</u>	<u>2.010.952</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>1.955.750</u>	<u>1.860.158</u>
Fonds de l'association ou de la fondation		10	1.966.388	1.966.388
Patrimoine de départ		100	1.966.388	1.966.388
Moyens permanents		101		
Plus-values de réévaluation		12	34.705	34.705
Fonds affectés	5.3	13		
Résultat positif (néгатif) reporté		14	-45.343	-140.935
Subsides en capital		15		
PROVISIONS	5.3	16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		168		
DETTES		17/49	<u>196.828</u>	<u>150.794</u>
Dettes à plus d'un an	5.4	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		179		
Productives d'intérêts		1790		
Non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		1791		
Cautionnements reçus en numéraire		1792		
Dettes à un an au plus	5.4	42/48	195.448	150.751
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44		489
Fournisseurs		440/4		489
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45		
Impôts		450/3		
Rémunérations et charges sociales		454/9		
Dettes diverses		48	195.448	150.262
Obligations et coupons échus, subsides à rembourser et cautionnements reçus en numéraire		480/8		
Autres dettes productives d'intérêts		4890		
Autres dettes non productives d'intérêts ou assorties d'un intérêt anormalement faible		4891	195.448	150.262
Comptes de régularisation		492/3	1.380	43
TOTAL DU PASSIF		10/49	2.152.578	2.010.952

COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute d'exploitation (+)/(-)		9900	258.750	262.882
Ventes et prestations		70/74	274.942	278.552
Chiffre d'affaires		70		
Cotisations, dons, legs et subsides		73	210.946	
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers		60/61	16.192	15.670
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	5.5	62		
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	16.790	7.786
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)		635/8		
Autres charges d'exploitation		640/8	150.498	412.470
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Résultat positif (négatif) d'exploitation (+)/(-)		9901	91.462	-157.374
Produits financiers	5.5	75	704	9.324
Charges financières	5.5	65	160	220
Résultat positif (négatif) courant (+)/(-)		9902	92.006	-148.270
Produits exceptionnels		76	3.586	
Charges exceptionnelles		66		
Résultat positif (négatif) de l'exercice (+)/(-)		9904	95.592	-148.270

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Résultat positif (négatif) à affecter	(+)/(-)	9906	-45.343	-140.935
Résultat positif (négatif) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	95.592	-148.270
Résultat positif (négatif) de l'exercice antérieur reporté	(+)/(-)	14P	-140.935	7.335
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur les fonds de l'association ou de la fondation		791		
sur les fonds affectés		792		
Affectations aux fonds affectés		692		
Résultat positif (négatif) à reporter	(+)/(-)	14	-45.343	-140.935

**ANNEXE
ETAT DES IMMOBILISATIONS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	XXXXXXXXXX	1.503.122
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	106.213	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre	8189		
	(+)/(-)		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	1.609.335	
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre	8249		
	(+)/(-)		
Plus-values au terme de l'exercice	8259		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329P	XXXXXXXXXX	68.313
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	16.790	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre	8319		
	(+)/(-)		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	85.103	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	22/27	<u>1.524.232</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349	1.524.232	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395P	XXXXXXXXXX	2.000
Mutations de l'exercice			
Acquisitions	8365		
Cessions et retraits	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8385		
Autres mutations	(+)/(-) 8386		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8395	2.000	
Plus-values au terme de l'exercice	8455P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8415		
Acquises de tiers	8425		
Annulées	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8445		
Plus-values au terme de l'exercice	8455		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice			
Actées	8475		
Reprises	8485		
Acquises de tiers	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8515		
Réductions de valeur au terme de l'exercice	8525		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555P	XXXXXXXXXX	
Mutations de l'exercice	(+)/(-) 8545		
Montants non appelés au terme de l'exercice	8555		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	28	2.000	

INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS

LISTE DES AUTRES ENTITÉS LIÉES

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE, FORME JURIDIQUE et pour les entités de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE
ATD Quart Monde Belgique ASBL / ATD Vierde Wereld Belgie VZW BE 0408.429.089 Association sans but lucratif Avenue Victor Jacobs 12 1040 Etterbeek BELGIQUE

RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

ENTITÉS LIÉES

Créances sur les entités liées

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées

Taux et durée des créances

Garanties constituées en leur faveur

Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9291	
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Rémunération du commissaire : 2.178,00 TVAC

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Exercice

RÈGLES D'ÉVALUATION

Les dettes et créances sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les immobilisations corporelles sont portées à l'actif du bilan, à leur valeur d'acquisition si leur montant dépasse 250 Euros (1.000 € à partir de l'exercice 2014).

Taux d'amortissement

Aménagement d'immeubles = 20 ans (5 % / an)
Matériel de bureau = 5 ans (20 % / an)
Matériel informatique = 3 ans (33 % / an)
Véhicules
d'occasion = 3 ans (33 % l'an)
neufs = 5 ans (20% l'an)

Les placements de trésorerie éventuels sont évalués à leur valeur d'inventaire au 31 décembre telle que communiquée par la Banque auprès de laquelle les titres sont déposés.

Les liquidités sont évaluées à leur valeur réelle telle qu'elle apparaît sur les documents (ex : extraits de compte).

L'entité prend en compte =

à l'actif = des charges à reporter, produits acquis (subvention à recevoir)

au passif = des charges reportées et des subventions à reporter

Les immeubles sont valorisés aux valeurs apparaissant sur les actes notariaux de donations. Les 3 immeubles acquis par donation en 1988 ont fait l'objet d'une réévaluation d'un montant de 34,7 KEUR qui a été inscrite en plus-value dans les années 90. En application de l'AR-S art. 64 §3 (ajouté par l'AR-A art. 7, 6°), et vu la fonctionnalité constante des immeubles, aucun amortissement n'est appliqué sur les immeubles de la Fondation qui prend en charge les coûts d'entretien qui y sont liés. Seuls les travaux importants (remplacement de châssis, de toitures) d'une valeur de plus de 10 KEUR sont portés à l'actif du bilan et amortis en 20 ans (5%).

MARIE-CHANTAL DEBROUX-LEDDET
Réviseur d'Entreprises
Avenue J.F. Debecker, 114
1200 Bruxelles

FONDATION ATD QUART-MONDE Belgique
STICHTING ATD VIERDE WERELD BELGIE
Avenue Victor Jacobs 12
1040 Bruxelles

RAPPORT DU COMMISSAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION ATD QUART MONDE BELGIQUE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Ce rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de la Fondation ATD QUART MONDE Belgique pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à € 2.152.577,50 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice à affecter de l'exercice de € 95.591,52.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'association relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'association. Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'association, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la fondation ATD QUART MONDE Belgique au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable du respect par l'association de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations et des statuts de l'association, ainsi que des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité.

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels:

- Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou de la loi du 27 juin 1921 sur les associations sans but lucratif, les associations internationales sans but lucratif et les fondations.

Bruxelles, le 24 mars 2017

Commissaire

Marie-Chantal Debroux-Leddé

